



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 1

15 février 2007

BULLETINS TRAIT D'UNION ET CAISSE QUI S'PASSE

La décision des autorités de la Caisse populaire Desjardins du Cœur de Lotbinière de ne plus publier le *Caisse qui s'passe* crée un vide de l'information dans la Municipalité.

Le conseil municipal a donc décidé d'offrir aux organismes sans but lucratif de la Municipalité la possibilité d'utiliser le *Trait d'union* pour leurs communiqués.

La prochaine parution du *Trait d'union* est prévue le vendredi 16 mars 2007. Les textes à publier devront être reçus au plus tard le jeudi 8 mars 2007.

Nous vous soulignons cependant que les textes « d'opinion » ne seront pas acceptés de même que, *pour le moment*, les offres de produits ou services (marchés aux puces, annonces et autres).



Vous devez faire parvenir vos textes en indiquant clairement la mention « pour le Trait d'union ».

- * par courriel :
saint-antoine.dl@globetrotter.net
- * par télécopieur : 886-2075
- * ou par dépôt directement à la Mairie :
3870, chemin de Tilly

Diane Laroche
Directrice générale

SOMMAIRE

<i>Bulletins Trait d'union et Caisse qui s'passe</i>	page 1
<i>Avis public : dérogation mineure</i>	page 2
<i>La Petite séduction : DVD disponible</i>	page 3
<i>Bibliothèque la Corne de brume : l'heure du conte</i>	page 3
<i>Festival des écrits de l'ombre : théâtre</i>	page 3
<i>Bibliothèque de Lotbinière : soirée-récital</i>	page 3
<i>Service des loisirs : semaine de relâche</i>	page 4
<i>Emploi Lotbinière 2007</i>	page 4

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY**

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Aux personnes intéressées par la dérogation mineure touchant la propriété sise au 870, rue du Verger, et portant les numéros de lot 169-p et 169-6 du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine, circonscription foncière de Lotbinière. Propriété de Mme Geneviève Mathieu et M. Philippe Guay.

Lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 5 mars 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.

La nature et les effets de la dérogation mineure visent à régulariser une marge de recul avant non conforme de 4,62 mètres pour un bâtiment principal alors que l'article 25 (tableau II) du Règlement de zonage 97-367 de la Municipalité prescrit une marge de recul avant minimale de 6 mètres pour un bâtiment principal localisé dans la zone HAa 133 identifiée sur le Plan de zonage de la Municipalité.

Propriété visée par la dérogation mineure (extrait du Plan de zonage de la Municipalité) :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 5 mars 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Au cours de cette assemblée, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre ses commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 16 février 2007.

Diane Laroche
Directrice générale

LA PETITE SÉDUCTION



Ce film met en vedette les gens de Saint-Antoine-de-Tilly

- ✿ Concours de tango
- ✿ Jardins des arts
- ✿ La grande surprise
- ✿ La légende
- ✿ Scène sur le quai
- ✿ Fête au village

Voyez si vous y êtes!

PROCUREZ-VOUS LE DVD AU MONTANT DE 10 \$

Disponible aux endroits suivants :

- Manoir de Tilly
- Restaurant Casablanca
- Fromagerie Bergeron
- Épicerie Saint-Antoine
- Dépanneur Chouinard
- Crêperie Du côté de chez Swann

Tous les profits iront à la sauvegarde du patrimoine de notre village

Responsable : Michèle Poitras 886-4284

BIBLIOTHÈQUE LA CORNE DE BRUME

L'heure du conte

Animation autour du livre
pour les enfants de 3 à 6 ans
de retour en 2007

Samedi de 10 h à 11 h
(un samedi sur deux)

Dates : 17 février
3 mars
17 mars



FESTIVAL DES ÉCRITS DE L'OMBRE

Théâtre

Merci à la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly pour son appui et merci aux nombreuses personnes qui ont manifesté leur appui au Festival des écrits de l'ombre, en se procurant un billet pour assister à la pièce de théâtre présentée au centre communautaire, samedi dernier. Elles ne l'ont pas regretté, c'était drôle.

La pièce de théâtre, *La Sainte-Paix*, sera à nouveau présentée, cette fois au profit du 150^e anniversaire de Saint-Apollinaire, ❖ à leur centre communautaire, le samedi 17 mars prochain.



Danielle Sarrazin
Présidente

BIBLIOTHÈQUE AU FIL DES PAGES

Vos voisins de Lotbinière vous invitent
le jeudi 22 février, à 19 h 30,
à la bibliothèque Au fil des pages
30, rue Joly, Lotbinière,
à assister à une soirée-récital
sur les thèmes de l'amour et de l'amitié.

Des textes d'auteurs connus et à connaître vous seront offerts par le groupe Pause littéraire.
L'admission est gratuite.

Pour plus d'information, composez le 796-2855.

SERVICE DES LOISIRS

Activités prévues durant la semaine de relâche

Activité pour les 5 à 12 ans

Lundi 5 mars : Journée au centre communautaire

Sports, épreuves, bricolage
5 \$/personne
Début des activités dès 9 h
Fin des activités à 17 h
Pause dîner de 11 h 30 à 13 h



Mardi 6 mars : Musée de la civilisation
et Cinéma Saint-Nicolas

Expositions Tintin et Moyen Âge
15 \$/personne
Participation requise de 40 personnes
à confirmer après inscription
Départ du centre communautaire à 9 h
Retour prévu pour 16 h 30



Mercredi 7 mars : Glissade de Lotbinière

40 places disponibles
10 \$/personne
Parents accompagnateurs, joignez-vous
Départ du centre communautaire à 9 h 30
Retour prévu pour 16 h 30



Jeudi 8 mars : Piscine à Laurier-Station et
cinéma à Sainte-Croix

10 places disponibles
10 \$/personne
Départ du centre communautaire à 9 h 30
Retour à 15 h 30



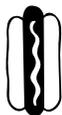
Vendredi 9 mars : Journée à l'extérieur
Compétition de neige, épreuves

5 \$/personne
Début des activités dès 8 h 30, fin à 17 h
Pause dîner de 11 h 30 à 13 h



Samedi 10 mars : Journée familiale d'hiver

Épreuves et dîner de hot-dogs dont les profits
serviront à financer des équipements de gardiens
de but pour la patinoire extérieure
Gratuit
Début des activités à 10 h, fin à 17 h
Dîner de 11 h à 14 h



Service de garde offert au centre communautaire
de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

5 \$/enfant

L'enfant doit participer aux activités pour s'inscrire à la journée

Pour les activités, apportez un dîner froid.

**VOUS DEVEZ CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE
OU CELLE DE VOS ENFANTS AVANT
LE VENDREDI 23 FÉVRIER**



Guy Gagnon
Coordonnateur des loisirs
886-2726



Vous cherchez un emploi ou de la main-d'œuvre?

Rendez-vous à la salle communautaire
de Saint-Apollinaire, de 9 h à 18 h.
www.mrclothinier.org
888-8855 / 990-3131 /
cjlotbi@globetrotter.net

Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

**le lundi 5 mars 2007
à 20 h**

au centre communautaire
945, rue de l'Église

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 16 mars 2007
Date de tombée des articles : 8 mars 2007
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi